



Association de Quartier des Commerçants et Artisans de l'avenue Malaussena  
et de la Place De Gaulle

*Déclarée sous le n° W062003315 – n° Siret : 520 955 352 00015 – code APE 9499Z*

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DE L'ACQAMADE CHEZ P. HARNOIS LE JEUDI 26 AVRIL 2012**

### **1°) Personnes présentes**

Mesdames Annie France Hogan, Béatrice Caula et messieurs Paul Harnois, Christian Caligaris, David Legall et Patrick Baillot d'Estivaux.

### **2°) Ordre du jour**

Point 1 : Braderie-vidé greniers du 7 mai 2012

Point 2 : Journée des chevalets du 9 juin 2012

Point 3 : Questions diverses

### **3°) Déroulement de la séance**

**Point 1 :** La distribution électrique liée aux emplacements du marché s'arrête à 13h. Annie France Hogan demandera à ce que l'on en prolonge le fonctionnement.

Christian Caligaris accepte que le recommandé de la lettre d'autorisation administrative de la manifestation soit adressée à son nom et adresse.

Annie France Hogan se chargera de demander la présence d'agents municipaux pour assurer l'ordre.

Lors de la démarche de recherche de commerçants pour participer à la braderie, il faut souligner pour ceux des rues adjacentes à l'avenue Malausséna l'importance de la visibilité depuis le tram ou en passant de l'avenue de ce qui sera présenté sur leur emplacement (adresse de leur commerce et ce que l'on peut y trouver).

#### **a) Vide grenier**

On compte, à ce jour, **10 emplacements** (3 fournis par Annie France Hogan, 3 par Christian Caligaris et 4 par David Legall). Annie France se charge de la collecte des dossiers et l'établissement du cahier de police. Annie France Hogan signalera sur un site Internet national de vides greniers la manifestation et donnera son e-mail pour tout renseignement.

#### **b) Braderie**

On compte, à ce jour, **17 emplacements** (David Legall : Citroën 7 (dont 1 peintre), Numericâble, Station gaz, Homme 5, Dem, Tandem, Robes de mariée, Antiquaire de la rue Vernier; Christian Caligaris : Galerie Masséna; Béatrice Caula : Shoppingflor, Boulangerie Le Pitchoun). L'attribution des emplacements sera effectuée par David Legall.

L'ACQAMADE paiera pour 30 emplacements de 6m, sachant qu'elle a fait une demande initiale pour occuper 68 emplacements.

### **c) Publicité**

Paul Harnois s'est occupé du volet Nice Matin. Béatrice Caulat fournit à Paul Harnois l'e-mail d'une fabricante de banderoles "fabienne@peratto.fr" à contacter de la part de Claire. En fonction du prix annoncé Paul commandera 4 banderoles de 4 ou de 6m. Le texte de celle-ci sera

## **VIDE GRENIERS-BRADERIE**

**Lundi 7 mai 2012**

## **AVENUE MALAUSSENA**

### **ORGANISES PAR L'ACQAMADE**

L'objet et la date de la manifestation seront sur des bandes autocollantes.

Il serait bon que le restaurant Saint Germain qui sera le seul ouvert dans le quartier fasse une pub sur l'avenue Malausséna signalant son adresse et les menus proposés.

**Point 2 :** Pour la Journée des chevalets du 9 juin 2012, la demande d'autorisation a été adressée par Paul Harnois à la Mairie. La personnalité honorée par Monsieur Lions sera, cette année, Isaac Veillon.

### **Point 3 :**

- A la demande de Béatrice Caula, Paul Harnois adressera un courrier à La Mairie de Nice concernant les places de parking à la Gare du Sud.
- Paul Harnois demande à Annie France Hogan de relancer Auguste Verola sur la possibilité de faire venir des peintres le premier ou le second Lundi du mois à l'emplacement du marché.
- David Legall nous fait part de la prochaine parution d'un magazine édité à l'initiative de Nice Matin sous le titre de "Flâneries". David Legall émet l'excellente idée de "réserver" la première parution (30 mai pour les 170.000 abonnés et le samedi 2 juin distribution gratuite de 2000 exemplaires sur Malausséna) à notre quartier sous le titre "**Un quartier qui bouge**" avec mention de l'ACQAMADE. Le prix de la totalité du journal est de 6500€ TTC. Un grand encart sur la totalité de la hauteur et la moitié de la largeur : 195€ HT, un petit encart : 95€ HT, une double page intérieure 850€ HT, la dernière 650€ HT. David Legall effectuera une étude sur la faisabilité du projet de manière à être prêt éventuellement le 15 mai.

Fin de la réunion à 14h00.